

Égalité femmes / hommes : ne rien lâcher !



PAR PASCAL ROGARD, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Déclarée grande cause nationale du quinquennat par le président de la République, le combat en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur de la culture et de la communication doit plus que jamais être poursuivi et même amplifié.

Les chiffres 2018 de l'observatoire de la parité en matière culturelle, rendus publics le 8 mars dernier, offrent une photographie réelle et précise de la situation et des inégalités. Ils dessinent surtout un constat qui réunira ceux qui veulent voir le verre à moitié vide et ceux qui le voient à moitié plein : peut beaucoup mieux faire.

Certes, il y a de véritables progrès qui doivent être soulignés : la place des femmes à des postes de responsabilité dans l'administration et les établissements publics culturels s'est globalement renforcée ; davantage de femmes deviennent directrices d'orchestre ou sont à la tête d'établissements labellisés ; la représentation est de plus en plus paritaire dans les conseils, commissions, instances et jurys.

Mais point d'optimisme béat. Les évolutions restent bien lentes au regard des enjeux et les tendances sont parfois erratiques, quand elles ne sont pas désolantes. Quelques observations suffisent à mesurer le fossé qui reste à combler : 30 % des structures labellisées du spectacle vivant sont dirigées par des femmes mais plus fréquemment dans des lieux de création aux budgets les plus faibles. On est là à la limite du fameux seuil d'invisibilité ; les œuvres écrites et mises en scène restent excessivement minoritaires dans les lieux de diffusion ; les inégalités de rémunération sont persistantes.

Du chemin a pourtant été parcouru depuis que Reine Prat a réveillé, et même éveillé, les consciences de toutes et de tous dans son fameux rapport en 2006 sur les moyens d'assurer « une meilleure visibilité des diverses composantes de la population française, notamment des femmes ».

Il faut remercier les militantes et militants qui se sont engagés sans compter toutes ces années pour faire émerger ce problème sur la place publique et en faire progressivement un sujet de politique publique à part entière. C'est en partie leurs actions qui ont fait bouger les lignes politiques. La réceptivité et l'engagement personnel d'un certain nombre de femmes politiques qui ont exercé leurs responsabilités avec beaucoup de courage et de détermination ont aussi fait progresser les politiques dans la voie de la parité. Je pense notamment à Aurélie Filippetti, Najat Vallaud-Belkacem, Laurence Rossignol ou encore Françoise Nyssen qui ont laissé une trace indélébile dans l'engagement de la République en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le combat pour la parité est un combat difficile car il est avant tout culturel dans une société qui a toujours accordé plus aux hommes qu'aux femmes. C'est par un changement profond des mentalités que les dominations qui se sont installées pourront être extirpées et que les stéréotypes pourront disparaître.

Dans ce combat, les lois ont leur rôle à jouer. Elles sont la marque de l'engagement de l'État et sont indispensables pour tracer un chemin vertueux. La loi du

« Le combat pour la parité est un combat difficile car il est avant tout culturel »

4 août 2014 sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, qui n'a pas oublié la culture, est un socle et une boussole. La loi sur la liberté de création de juillet 2016 a aussi inscrit l'égalité entre les femmes et les hommes dans les grands objectifs de la politique du spectacle vivant. La loi Égalité et Citoyenneté de 2017 a aussi conduit à des avancées substantielles, reprenant notamment une proposition portée par la SACD : la parité dans les jurys et commissions relevant d'établissements publics culturels chargés d'attribuer des subventions.

Au-delà des lois, citons aussi la Feuille de route Égalité 2018-2022 rendue publique par Françoise Nyssen voici un peu plus d'un an. Jamais un plan aussi ambitieux n'avait été présenté pour faire triompher la parité dans notre secteur qui s'en trouve cruellement dépourvu.

C'est d'ailleurs un paradoxe que la culture, qui devrait être par nature le symbole et le porte-voix de l'ouverture, de l'altérité, de la diversité et du respect des différences, se fasse en réalité le reflet d'un champ fermé, sclérosé, solidement ancré dans un entre-soi très masculin et pour tout dire, parfaitement contraire à l'esprit de la création artistique.

C'est à ce monde clos que la Feuille de route entend s'attaquer avec des outils inédits. Pour tout dire, l'appel aux bonnes volontés et aux douces incitations avait atteint ses limites. C'est pourquoi la prise de ces mesures contraignantes, chiffrées et mesurables pour faire progresser la place des femmes était une urgence, comme par exemple celle visant à augmenter de 5 à 10 % par an la place des œuvres de femmes dans les programmations des lieux labellisés.

Naturellement, l'audiovisuel et le cinéma doivent aussi assumer leur part d'efforts. Car la place des femmes, réalisatrices et scénaristes, y est bien souvent insuffisante, quand elle n'est pas accessoire, et moins bien dotée financièrement. Le plan d'action, initié par le CNC, va dans le bon sens et devrait porter ses fruits. Je retiens en particulier ce bonus de 15 % dont bénéficieront les films qui intègrent autant de femmes que

d'hommes dans les postes d'encadrement de leur équipe de tournage (réalisation, direction de production, direction photo, etc.).

La responsabilité du changement est évidemment politique. Aucun pouvoir public ne pourra désormais s'exonérer mais le changement ne pourra se produire que si toutes les entreprises et organisations professionnelles de la culture jouent le jeu, prennent leurs responsabilités, agissent et s'engagent. C'est le chemin qu'a emprunté la SACD. D'abord, en publiant chaque année, entre 2012 et 2017, la brochure « Où sont les femmes ? » pour rendre visibles les inégalités. Ces statistiques sont désormais disponibles dans l'observatoire annuel du ministère qui a repris le flambeau. C'est aussi, en proposant l'an dernier aux collectivités locales et aux responsables d'établissements culturels une charte d'engagements pour l'égalité entre les femmes et les hommes et aussi la diversité dans la culture que nous avons agi pour faire prospérer les initiatives positives en faveur de la parité.

Une chose est sûre : nous poursuivrons notre engagement, nous le prolongerons et le renforcerons. À l'extérieur, vis-à-vis des pouvoirs publics et de nos partenaires institutionnels, comme à l'intérieur de la SACD dans la vie de l'entreprise. Aujourd'hui, la SACD est une société composée de 75 % de femmes et 25 % d'hommes, avec un comité de direction paritaire et un conseil d'administration majoritairement féminin. À l'index de l'égalité professionnelle qui constitue désormais une obligation pour les entreprises en matière d'égalité salariale entre les femmes et les hommes, la SACD a obtenu le score de 89/100, là où la moyenne nationale est de 80/100.

Dans les prochaines semaines, nous signerons également la Charte LGBT proposée par l'Autre Cercle pour marquer notre engagement en faveur d'une politique de ressources humaines active dans la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle.

Plus que jamais, restons toutes et tous engagés et déterminés !